

PROCES-VERBAL

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE DU 03 FEVRIER 2023

(En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le trois février deux mille vingt-trois à 09h, le Comité syndical s'est réuni en Mairie de Modane sous la présidence de Monsieur Gilles MARGUERON, Président.

Séance ouverte à 09h

Date de la convocation et d'affichage :

27 janvier 2023

Nombre de conseillers municipaux

↳ en exercice: **11**

↳ présents : **9**

↳ représentés : **0**

↳ Absents : **2**

PRESENTS : Gilles MARGUERON - Christian GRANGE - Nathalie FURBEYRE - Jean-Marc BUTTARD - Christian SACCHI - Stéphane BECT – Jean-Claude RAFFIN – Yann CHABOISSIER - Cornelia THEOLIER

ABSENTS : Patrick PROVOST – Bruno COBUS

SECRETAIRE DE SÉANCE : Jean-Claude RAFFIN

Nombre de suffrages exprimés : 9

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaire 2023
2. Budget DSP La Norma : autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement année 2023
3. Affaires diverses :
 - Eté 2023
 - Saison 2023-2024 : tarifs et dates d'ouverture et de fermeture des stations de Valfréjus et de la Norma

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 12 décembre 2022

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.

Délibérations :

N°2023-01-01	Débat d'orientation budgétaire 2023	Présents	Procuration	Votants
Votants : Carte de compétence globale = 11 membres		9	0	9

Monsieur le Président rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au Président de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Ce débat est acté par une délibération spécifique qui doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Le débat d'orientation budgétaire est présenté par le président et les techniciens présents à l'assemblée.

I. BUDGET PRINCIPAL SMTV

COMPTE ADMINISTRATIF PROVISoire 2022 PAR CHAPITRE

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Prévu	Réalisé	RECETTES	Prévu	Réalisé
002 Résultat d'exploitation reporté			002 Résultat d'exploitation reporté	84 667.12 €	84 667.12 €
011 Charges à caractère général	83 167.12 €	24 250.53 €	013 Atténuation de charges		
012 Charges de personnel et frais assimilés	30 000.00 €	29 258.18 €	70 Ventes de produits fabriqués		
014 Atténuation de produits			73 Produits issus de la fiscalité		
65 Autres charges de gestion courante	1 500.00 €	63.32 €	74 Subventions d'exploitation	4 134 181.60 €	4 134 181.60 €
66 Charges financières			75 Autres produits de gestion courante		
67 Charges exceptionnelles	4 104 181.60 €	4 104 181.60 €	76 Produits financiers		
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés			77 Produits exceptionnels		
022 Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles	4 218 848.72 €	4 157 753.63 €	Total des recettes réelles	4 218 848.72 €	4 218 848.72 €
023 Virement à la section d'investissement					
042 Opérations d'ordre de transfert entre section			042 Opérations d'ordre de transfert entre section		
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des dépenses d'ordre			Total des dépenses d'ordre		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 218 848.72 €	4 157 753.63 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 218 848.72 €	4 218 848.72 €

En 2022, il a été consommé sur ce budget la somme de 53 572.03 € hors participation des membres pour les deux DSP dont 8 467.33 € pour l'inauguration de la télécabine et du centre technique de La Norma.

Les participations totales des membres sur le budget principal se sont élevées à 60 000 €.

L'excédent de fonctionnement provisoire reporté au budget 2023 sera de 61 095.09 €.

Le budget 2023 est évalué sur les dépenses de fonctionnement à environ 50 000 €. Les membres optent pour le versement d'une participation à hauteur de 10 000 € chacun pour le budget 2023.

II. DOMAINE SKIABLE DE VALFREJUS

A. COMPTE ADMINISTRATIF PROVISoire 2022 PAR CHAPITRE

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Prévu	Réalisé	RECETTES	Prévu	Réalisé
011 Charges à caractère général	900 695.00 €	413 028.98 €	013 Atténuation de charges		
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 000.00 €	- €	70 Ventes de produits fabriqués		
65 Autres charges de gestion courante	5.00 €	1.33 €	74 Subventions d'exploitation		
66 Charges financières	512 942.45 €	512 942.45 €	75 Autres produits de gestion courante	380 028.00 €	456 118.16 €
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés			77 Produits exceptionnels	2 132 961.60 €	2 132 961.60 €
Total des dépenses réelles	1 421 642.45 €	925 972.76 €	Total des recettes réelles	2 512 989.60 €	2 589 079.76 €
023 Virement à la section d'investissement	1 046 342.22 €				
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	981 582.43 €	981 582.43 €	042 Op d'ordre de transfert entre section	45 577.00 €	45 577.00 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €		043 Op d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des dépenses d'ordre	2 027 924.65 €	981 582.43 €	Total des dépenses d'ordre	45 577.00 €	45 577.00 €
002 Résultat d'exploitation reporté			002 Résultat d'exploitation reporté	896 000.50 €	896 000.50 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 449 567.10 €	1 907 555.19 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 454 567.10 €	3 530 657.26 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Prévu	Réalisé	RECETTES	Prévu	Réalisé
21 Immobilisations corporelles	99 000.00 €	93 166.67 €	21 Immobilisations corporelles		
23 Immobilisations en cours	843 117.49 €	260 732.37 €	23 Immobilisations en cours		
10 Dotations, fonds divers et réserves			10 Dotations, fonds divers et réserves	463 717.03 €	463 717.03 €
16 Emprunts et dettes assimilés	1 478 102.61 €	1 478 102.61 €	16 Emprunts et dettes assimilés		
Total des dépenses réelles	2 420 220.10 €	1 832 001.65 €	Total des recettes réelles	463 717.03 €	463 717.03 €
040 Opérations d'ordre entre section	45 577.00 €	45 577.00 €	021 Virement de la section d'exploitation	1 046 342.22 €	- €
Total des dépenses d'ordre	45 577.00 €	45 577.00 €	Total des recettes d'ordre	2 027 924.65 €	981 582.43 €
001 Solde d'exécution d'investissement	25 844.58 €	25 844.58 €	001 Solde d'exécution de la section d'investissement		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 491 641.68 €	1 903 423.23 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 491 641.68 €	1 445 299.46 €

Les restes à réaliser 2022 s'élèvent à la somme de 333 344.64 € en dépenses.

L'excédent de fonctionnement provisoire 2022 est de : **1 623 102.07 €**

Le déficit d'investissement provisoire 2022 est de : **-458 123.77 €**

B. ETAT DE LA DETTE

Au 01 janvier 2023, le capital restant dû s'élève à la somme de 11 578 841 .63 €.

Les échéances de prêt pour l'année 2023 seront de 1 991 045.06 € répartis entre :

↳ Capital.....1 532 637.52 €

↳ Intérêts450 441.20 €

L'endettement pluriannuel se décompose de la façon suivante :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2024	1 975 808,65 €	386 188,21 €	1 589 620,44 €	10 046 204,11 €
2025	1 967 883,39 €	318 721,05 €	1 649 162,34 €	8 456 583,67 €
2026	1 960 219,47 €	248 840,18 €	1 711 379,29 €	6 807 421,33 €
2027	1 915 308,39 €	176 350,59 €	1 738 957,80 €	5 096 042,04 €
2028	1 677 753,68 €	103 888,87 €	1 573 864,81 €	3 357 084,24 €
2029	1 101 998,62 €	40 228,79 €	1 061 769,83 €	1 783 219,43 €
2030	207 018,50 €	13 263,33 €	193 755,17 €	721 449,60 €
2031	122 100,15 €	7 738,71 €	114 361,44 €	527 694,43 €
2032	93 417,34 €	5 084,35 €	88 332,99 €	413 332,99 €
2033	53 325,64 €	3 325,64 €	50 000 €	325 000 €

Le solde de la dette (capital + intérêts) est réparti entre le Département de la Savoie et la commune de Modane jusqu'en 2032 de la façon suivante :

ANNEE	ANNUITE	DEPARTEMENT	COMMUNE DE MODANE
2022	1 991 045.06 €	742 961,60 €	1 248 083.46 €
2023	1 983 078.72 €	742 870,23 €	1 240 208.49 €
2024	1 975 808.65 €	742 907,63 €	1 232 901.02 €
2025	1 967 883.39 €	742 674,04 €	1 225 209.35 €
2026	1 960 219.47 €	742 568,76 €	1 217 650.71 €
2027	1 915 308.39 €	742 458,38 €	1 172 850.01 €
2028	1 677 753.68 €	695 802,42 €	981 951.26 €
2029	1 101 998.62 €	507 119,49 €	594 879.13 €
2030	207 018.50 €	75 998,94 €	131 019.56 €
2031	122 100.15 €	33 822,26 €	88 277.89 €
2032	93 417.34 €	19 763,36 €	73 653.98 €

C. CREDIT-BAIL LA RAMOURE

Le crédit-bail a pris fin au 3 mars 2022 et la valeur résiduelle d'acquisition du bien provisoire s'élève à 3 223.72 € HT.

Malgré de nombreuses relances, le SMTV n'a toujours pas été destinataire de la facture finale. Cette somme initialement prévue sur le budget 2022 sera reconduite sur celui de 2023 au compte 2156.

D. INVESTISSEMENTS 2023

Il reste à ce jour à solder le marché avec POMA pour le télésiège Envers col pour un montant de 167 093.50 € HT. Le protocole transactionnel est en cours de signature.

Les besoins d'investissement sur le domaine de Valfréjus sont conséquents :

► Travaux sur les pistes :

- Installation de barrières à vent sur les pistes Combe et Lac.
- Divers travaux de terrassement sur pistes à réaliser et avant-projet pour améliorer le bas de la piste du Col et pouvoir la transformer de piste rouge en piste bleue.
- Amélioration du "S" sur la piste du Jeu et création d'un drain.

► Neige de culture :

- Confortement des installations : remplacement de 18 perches Sufag par du Technoalpin et densification du réseau aux endroits stratégiques.
- Problème de liaison par la fibre optique entre la Loza et le poste de commande de la pompe de relevage, discussion en cours avec EDF pour caroter le barrage et la supprimer.
- Réparation de la fuite du réseau de neige sous la piste Bovenières au niveau de la piste de luge.
- Compresseur : kit de régulation à installer.
- Avant-projet avec Technoalpin pour enneigement pistes du Col et de la Crête.

► Sécurisation :

- Rajout de gazex sur différentes pistes notamment celle du Col pour environ 350 000 € HT.
- Télésiège Punta Bagna : création d'une piste d'évacuation pour environ 120 000 € + projet de sécurisation de la falaise par main courante et passerelle.

► Remontées mécaniques :

- Télésiège Envers col : couverture de la gare pour environ 500 000 € HT ou inversion des deux gares pour un coût estimé à 1 000 000 € HT.
- Télécabine Arrondaz : rénovation de barrières

► Eventuelle reconstruction du poste de secours de Punta Bagna qui se situe actuellement à côté du restaurant, coût estimé à environ 110 000 € HT.

► Mise en conformité du réseau électrique pour environ 50 000 € HT.

Les coûts de ces propositions doivent être affinés et les choix définitifs seront actés lors du vote du budget en mars.

Les membres présents conviennent qu'il faut apporter des modifications sur les pistes et sur la neige de culture pour permettre d'ouvrir les pistes et assurer la sécurité des skieurs. Il faut prioriser les investissements par rapport à l'enveloppe financière disponible.

E. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2023

La redevance prévisionnelle du délégataire SOGENOR est estimée à :

Saison 2022/2023 part basée sur Le CARM	240 600 €
Saison 2022/2023 part RCAI	0 €
TOTAL	240 600 €

La part calculée sur la base du résultat courant avant impôt est susceptible d'être nulle. Il est donc recommandé de ne prévoir au budget que la part basée sur le CARM.

Dans ce contexte, le montant des investissements possibles sur 2023 s'élèverait à environ 400 000 € en fonction du montant de la redevance perçue et du solde du compte à la trésorerie qui reste à affiner.

En fonction des projets retenus, il faudra recourir à un nouvel emprunt.

III. DOMAINE SKIABLE DE LA NORMA

A. COMPTE ADMINISTRATIF PROVISoire 2022 PAR CHAPITRE

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES		Prévu	Réalisé	RECETTES			
				Prévu	Réalisé		
011	Charges à caractère général	216 006.45 €	67 656.12 €	013	Atténuation de charges		
012	Charges de personnel et frais assimilés	57 000.00 €	53 479.50 €	70	Ventes de produits fabriqués	729.75 €	
65	Autres charges de gestion courante	5.00 €	1.04 €	74	Subventions d'exploitation		
66	Charges financières	392 155.07 €	390 412.93 €	75	Autres produits de gestion courante	589 865.88 €	744 641.91 €
022	Dépenses imprévues	5 000.00 €	- €	76	Produits financiers		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			77	Produits exceptionnels	1 971 220.00 €	1 971 220.00 €
	Total des dépenses réelles	670 166.52 €	511 549.59 €		Total des recettes réelles	2 561 085.88 €	2 716 591.66 €
023	Virement à la section d'investissement	2 239 262.69 €					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	968 616.00 €	968 616.00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	338 358.00 €	338 358.00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
	Total des dépenses d'ordre	3 207 878.69 €	968 616.00 €		Total des dépenses d'ordre	338 358.00 €	338 358.00 €
002	Résultat d'exploitation reporté			002	Résultat d'exploitation reporté	978 601.33 €	978 601.33 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 878 045.21 €	1 480 165.59 €		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 878 045.21 €	4 033 550.99 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES		Prévu	Réalisé	RECETTES			
				Prévu	Réalisé		
21	Immobilisations corporelles	8 000.00 €	- €	21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours	16 293 817.69 €	13 163 424.22 €	23	Immobilisations en cours		
10	Dotations, fonds divers et réserves			10	Dotations, fonds divers et réserves	227 940.46 €	227 940.46 €
13	Subventions d'investissement			13	Subventions d'investissement	19 110.00 €	19 110.00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 781 039.05 €	4 781 039.05 €	16	Emprunts et dettes assimilés	17 217 000.00 €	17 217 000.00 €
020	Dépenses imprévues						
	Total des dépenses réelles	21 082 856.74 €	17 944 463.27 €		Total des recettes réelles	17 464 050.46 €	17 464 050.46 €
040	Opérations d'ordre entre section	338 358.00 €	338 358.00 €	021	Virement de la section d'exploitation	2 239 262.09 €	- €
041	Opérations patrimoniales	32 336.00 €	32 336.00 €	040	Opérations d'ordre entre section	968 616.00 €	968 616.00 €
	Total des dépenses d'ordre	32 336.00 €	370 694.00 €	041	Opérations patrimoniales	32 336.00 €	32 336.00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement			001	Solde d'exécution de la section d'investisse	749 285.59 €	749 285.59 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 115 192.74 €	18 315 157.27 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 453 550.14 €	19 214 288.05 €

Les restes à réaliser 2022 s'élèvent à la somme de 1 560 378.55 € en dépenses.

L'excédent de fonctionnement provisoire 2022 est de : **2 553 385.40 €**

L'excédent d'investissement provisoire 2022 est de : **899 130.78 €**

B. ETAT DE LA DETTE

Au 01 janvier 2023, le capital restant dû s'élève à la somme de 20 339 756.72 €.

Les échéances de prêt pour l'année 2023 seront de 1 688 601.17 € répartis entre :

- ↳ Capital1 192 746.96 €
- ↳ Intérêts495 854.21 €

L'endettement pluriannuel se décompose de la façon suivante :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2024	1 688 601.17 €	463 270.44 €	1 225 330.73 €	19 147 009.76 €
2025	1 688 601.17 €	429 627.59 €	1 258 973.58 €	17 921 679.03 €
2026	1 688 601.42 €	394 763.17 €	1 293 838.25 €	16 662 705.45 €
2027	1 644 098.38 €	358 749.92 €	1 285 348.46 €	15 368 867.20 €
2028	1 644 098.38 €	323 424.61 €	1 320 673.77 €	14 083 518.74 €
2029	1 331 721.00 €	286 913.18 €	1 044 807.82 €	12 762 844.97 €
2030	1 331 720.96 €	261 276.83 €	1 070 444.13 €	11 718 037.15 €
2031	1 223 389.62 €	234 829.32 €	988 560.30 €	10 647 593.02 €
2032	1 223 389.62 €	212 022.61 €	1 011 367.01 €	9 659 032.72 €
2033	1 223 389.62 €	188 510.74 €	1 034 878.88 €	8 647 665.71 €

C. INVESTISSEMENTS 2023

Les travaux de la télécabine et du centre technique seront soldés sur 2023. Des plus-values pour un montant de 132 145.77 € HT doivent être intégrées en ouverture anticipée de crédits sur le centre technique.

Il est envisagé de réaliser des travaux sur les remontées mécaniques pour un montant d'environ 214 000 € HT. Une nouvelle tranche de travaux pour la rénovation électrique sera réalisée pour environ 50 000 € HT.

Une rencontre doit avoir lieu avec le délégataire pour définir les priorités et mettre à jour le plan pluriannuel d'investissements.

D'autres investissements pourront être réalisés mais les choix définitifs seront actés lors du vote du budget en mars.

D. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2023

La redevance prévisionnelle du délégataire SOGENOR est estimée à :

Saison 2022/2023 part fixe	112 000 €
TOTAL	112 000 €

En l'état actuel de la situation financière de la SOGENOR seule la part fixe devrait être versée.

La trésorerie du budget va permettre de financer environ 300 000 € en fonction du montant de la redevance perçue et du solde du compte à la trésorerie qui reste à affiner.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du débat d'orientation budgétaire portant sur les budgets 2023 du SMTV.

N°2023-01-02	Budget DSP La Norma : autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement année 2023		
Votants : Carte de compétence La Norma = 11 membres	Présents	Procuration	Votants
	8	1	9

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dispose en son alinéa 3 que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de

l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Dans l'attente du vote du budget primitif 2023, l'ouverture des crédits d'investissement suivante s'avère nécessaire :

IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET 2022	MONTANT
2313	16 293 817,69	140 000

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits en section d'investissement au titre de l'année 2023 proposée ci-dessus.

Questions diverses

➤ **Ouverture hiver prochain**

- Alexandre GOYET, Directeur de la SOGENOR, explique qu'il faut fixer la période d'ouverture de la saison prochaine en prenant en compte le coût d'une semaine d'exploitation qui est estimé à environ 100 000 € (personnel + énergie + damage). En effet, chaque semaine d'ouverture supplémentaire en fin de saison est déficitaire.
- Le calendrier des vacances scolaires 2023-2024 ne sera pas avantageux car très peu de zones seront en vacances après fin février.
- La SOGENOR propose une ouverture le 23 décembre 2023 sur 16 semaines.
- Le président du SMTV souhaite que l'ouverture soit de 17 semaines afin de ne pas pénaliser l'écosystème des stations.
- Un long débat s'instaure sur la commercialisation des stations et le rapport qualité-prix des forfaits proposés sur les domaines skiables.
- Une délibération actant les dates d'ouverture et les tarifs devra être prise au prochain comité syndical.

➤ **Ouverture été 2023**

La SOGENOR propose d'ouvrir les remontées mécaniques du 8 juillet 2023 au 31 août 2023, soit 8 semaines d'activité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h17.

Fait à Modane, le 17 mars 2023.

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Jean-Claude RAFFIN

Gilles MARGUERON